

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 31 mars 2025

OBJET :

Reprise anticipée des résultats

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section, sur l'exercice précédent, et de déterminer, au plus juste, dès le stade du vote du budget primitif, les niveaux d'emprunt et de fiscalité nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'exercice en cours.

Pour mémoire, le résultat doit être affecté en priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur ;
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde, et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (R002) ou en dotation complémentaire en réserves (compte 1068).

Considérant l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent et les besoins de financement de l'exercice 2025, il est proposé de procéder à l'affectation du résultat conformément au tableau ci-après :



REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS	
Résultat estimé de l'exercice	
A. Résultat estimé de l'exercice	+ 723 756,35 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B. Résultats antérieurs reportés	+ 500 000,00 €
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C. résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	+ 1 223 756,35 €
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	- 322 413,26 €
D001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Soldes des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé de + ou -)	+ 247 685,55 €
Besoin de financement (si négatif)	
Excédent de financement (1) (si positif)	
Besoin de financement F. = D. + E.	- 74 727,71 €
AFFECTATION = C. = G. + H.	+ 1 223 756,35 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	+ 823 756,35 €
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	+ 400 000,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	
(1) Origine : emprunt : 0,00 €, subvention : 247 685,55 €, autofinancement : 0,00 €	
(2) Éventuellement pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	
(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement	
(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation	

PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission des Finances élargie aux membres du Conseil Municipal, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2024 et à son affectation conformément au tableau ci-dessus.

DÉLIBÉRATION

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, procède à la reprise de l'exercice 2024 et à son affectation.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 03 avril 2025.

Pour extrait
Le secrétaire de séance,

Mallory KOENIG



Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2025

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 26
- Convocation du Conseil municipal le : 17 mars 2025
- Convocation distribuée le : 17 mars 2025
- Affichage de la liste des délibérations le : 04 avril 2025
- Affichage du procès-verbal le : 30 mai 2025

PRÉSENTS

- M. LAURENT, Mme CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme MALARY, M. KOENIG, M. VOIDIER, , M. Gabriel HOFFER, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. KATZ, M. PERRI, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Gaëlle BARDOUL à Mme Nadine CADET
- Mme MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER
- Mme DEL MANCINO à Mme Elise DROUVILLE

ABSENTS

- M. Kamal EL JAOUHARI
- Mme Marjorie HOUSSIN
- Mme Isabelle BLONDELET

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Mallory KOENIG

Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Mallory KOENIG



Le Maire,


Michel BREUILLE